

Contexte réglementaire et normatif de la mise œuvre des fenêtres



Objectifs de la formation :

- Maîtriser les réglementations en construction neuve et en rénovation applicables aux fenêtres
- Connaître les règles de l'art et les principes de pose des fenêtres : DTU 36-5, Avis technique, cahiers des charges...
- Connaître l'évaluation des produits : marquage CE, évaluation technique, certification

Lieux, dates

Session 1 : 26/02/19

Session 2 : 29/11/19

Lieu : Lagord (17)

Durée : 1 jour (7h)

Public

Entreprises de mise en œuvre, artisans, poseur, chef de pose, agent de fabrication, agent polyvalent, prescripteurs, bureaux d'études, architectes, technico commerciaux, industriels fabricants

Prérequis

Avoir une expérience dans le milieu du bâtiment

Informations pratiques

Equipements de protection individuels : chaussure de sécurité, gants,...

Moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Mise en situation réelle de pose sur différents murs types
- Support pédagogiques, mémo de pose
- Travail en sous-groupe

Outils pédagogiques :

- Vidéos
- Exercices pratiques
- Des mémos pratiques relatifs aux thèmes abordés en séance
- Plateau technique

Effectif

12 personnes maximum

Validation des connaissances

Evaluation par QCM

Coût pédagogique

465 € (hors taxes, déjeuner inclus)

Contact Tipee

05 17 81 07 77

formation@plateforme-tipee.com

Responsable pédagogique : Adrien Dhalluin

Programme

- Les réglementations en construction neuve et en rénovation : réglementation thermique, acoustique, accessibilité, incendie, sismique, sanitaire : exigences sur les bâtiments et conséquences sur les produits
- Les textes applicables à la mise en œuvre : le NF DTU 36-5, les cahiers des charges des accessoires de mise en œuvre...
- Les principes de pose des produits
- L'évaluation des produits : marquage CE, évaluation technique, certification
- Exercices pratiques sur mur de pose
- Evaluation des acquis de la formation

Pour aller plus loin, nous vous

conseillons de suivre la formation :

Mettre en œuvre les fenêtres en construction neuve et en rénovation (MOE 05)